

Secrétariat général Délégation à l'encadrement supérieur 78 rue de Varenne 75349 Paris SP 07 01 49 55 47 79	Note de mobilité SG/DES/2025-426 02/07/2025
--	--

Date de mise en application : 28/06/2025

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 27/07/2025

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : Vacance des postes de : directeur départemental interministériel adjoint (DDT du Doubs), directeur départemental interministériel adjoint (DDT De Tarn-et-Garonne) et directeur départemental interministériel (DDT(ETS)PP de la Corrèze)

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DDT(M) DD(ETS)PP

Au Journal Officiel paraissent périodiquement les appels à candidatures pour les postes de directeurs et directeurs adjoints (DDI et DDI adjoints). Afin de consolider la connaissance de cette information, il a été décidé que BO AGRI en soit un relais complémentaire.

Sont parus :

EN DDT(M) :

- un poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDT du Doubs)

Journal officiel du 28/06/2025 (Texte n° 117)

- un poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDT De Tarn-et-Garonne)

Journal officiel du 28/06/2025 (Texte n° 121)

EN DD(ETS)PP :

- un poste de directeur départemental interministériel (DDT(ETS)PP de la Corrèze)

Journal officiel du 28/06/2025 (Texte n° 119)

Modalités de candidature :

Pour connaître le délai et l'échéance de dépôt des candidatures, le descriptif du poste, la forme et le contenu du dossier de candidature ainsi que les différents contacts à prendre, se reporter au texte du Journal Officiel concerné cité ci-dessus.

La Déléguée à l'encadrement supérieur

Stéphanie Frugère